

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
DANS LES ECOLES MONTOISES

LIEU : Pôle Jeunesse, Sports, Education - château de Nahuques

A COMPTER DU 17 MAI 2010

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DU POLE :

Lundi	}	de 8 heures à 17 heures 30
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		de 8h à 16h30

QUELS SONT LES ENFANTS QUI DOIVENT ETRE INSCRITS ?

1) en préélémentaire :

- les enfants âgés de 2 ans à 6 ans non encore scolarisés,
- les enfants qui, pour des raisons personnelles, doivent changer d'école sur la ville de Mont-de-Marsan,
- les nouveaux arrivants à Mont-de-Marsan.

2) en élémentaire :

- les enfants accédant à la classe de CP,
- les enfants qui, pour des raisons personnelles, doivent changer d'école sur la ville de Mont-de-Marsan,
- les nouveaux arrivants à Mont-de-Marsan.

L'inscription s'effectue obligatoirement auprès du Pôle Jeunesse, Sports, Education. Une attestation d'inscription est délivrée, précisant l'école que doit fréquenter l'élève en fonction de l'adresse du domicile de la famille. Munis de cette attestation, les parents ou tuteurs légaux doivent se présenter à l'école concernée.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR :

1) au Pôle :

- Livret de famille (complété, pour les couples séparés ou divorcés du jugement précisant le lieu de résidence de l'enfant)
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois
- N° de sécurité sociale qui couvre l'enfant + attestation de la CAF ou MSA (précisant le n° allocataire, le quotient familial et les prestations perçues)
- Carnet de santé, et pour les allergies alimentaires : certificat médical d'un allergologue

2) à l'école :

- L'attestation d'inscription délivrée par la Mairie
- Certificat de radiation (éventuellement) délivré par l'école précédente
- Carnet de santé

.....
CENTRE DE LOISIRS

Documents supplémentaires à fournir pour constituer un dossier pour le centre de loisirs :

- certificat médical pour tout problème nécessitant une attention particulière
- carte d'identité vacances CAF ou MSA ou si vous n'en bénéficiez pas, avis d'imposition 2008 des personnes composant le foyer fiscal et montant des prestations familiales perçues en octobre 2009.
- assurance extra-scolaire ou responsabilité civile

.....
SPORTS

Documents supplémentaires à fournir pour constituer un dossier pour des activités sportives :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive
- Brevet de natation 25m
- Carnet de santé pour les bébés nageurs